Un accident au car à vapeur. — Un accident est arrivé, vendredi matin, au car à vapeur qui fait le service de Lille à Roubaix.

Le car, qui part de Lille à dix heures et demie, venait de dépasser le pont du Brœucq, et montait la côte de Croix, lorsqu'un piston de la machine a sauté.

Prévenu immédiatement, le dépôt a envoyé une autre machine, mais, si rapidement qu'aient été faites les manœuvres nécessitées par cet accident, le car n'en est pas moins arrivé à Roubaix avec quarante minutes de retard.

Une singulière trouvaille. — On a trouvé, sur le quai de Gand, près du *vies*, un paquet d'effets d'habillement composé d'un pantalon gris quadrillé, d'un gilet gris ligné de blanc et rouge, et d'un foulard à carreaux noirs et blancs.

Une glace brisée. — Jeudi soir, vers neuf heures, un cheval, attelé à une voiture, suivait au trot, le contour St-Martin vers la rue du Curé. Devant la maison de Mlles Bienfait, un enfant fit peur au cheval, qui se jeta, de côté, dans la vitrine, se blessa au poitrail et brisa la glace avec les étagères en verre. Les chaussures qui se trouvraient à l'étalage, ont été fort endommagées.

Wasquehal. — Un ouvrier peintre, Henri D..., avait enlevé, mercredi dernier, dans l'après-midi, un coq à un nommé V... de l'Allumette. La femme de ce dernier fut prévenue par un voisin, du fait, et poursuivit Henri D... en criant, au voleur ! Celui-ci fut arrêté et remis entre les mains de la gendarmerie.

Les « Mélomanes Roubaisiens » fêteront l'anniversaire du concours de St-Denis, dimanche prochain, 8 juillet, par une sortie en ville, qui sera suivie d'un bal.

Les sociétaires sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu, samedi 7 juillet, à 9 heures précises du soir.

Chronique colombophile. — Voici le résultat du concours de Clermont donné par la *Fédération roubaisienne* au siège du *Bon Espoir*, rue de l'Epeule. 27 paniers. 1060 pigeons lâchés par L. Leman, convoyeur fédéral, à 6 h. 30. Temps nuageux, vent Ouest. Enjeux : 125 fr. prix d'honneur, 857 fr. Mises, poules à 6.25, 433 ; poule à 0.50, 108 ; poule à 1 fr. 630; poule à 2 fr. 150; poule à 3 fr. 79; poule à 5 fr. 49.

1er prix, Frémaux, du Pigeon d'Argent, à 9 h. 59 m. 15 s.; 2e, Vandevelde; 3e, Dhalluin; 4e, Bauwens; 5e, Leclercq; 6e, Vroman; 7e, Dekop: 8e, J. François; 9e; Vandenberghe; 10e, Dutat; 11e, Demeulenaere; 12e, Vanbeven; 13e, Machu; 14e, Marescaux; 15e, Devos; 16e, Defrenne: 17e, Dupont; 18e, Saisse; 19e, Berton.

20e prix, Robbe; 2e, Deheuvels; 22e, Losfeld; 23e, E. Mathon; 24e, F. Mathon; 25e, Lamblin; 26e, Liagre: 27e, Lepers; 28e, Blonde; 29e, Godefrin, 30e, Carrette. 31e, Lourniez; 32e, Defrennes; 33e, A. Mathon; 34e, Stoffid; 35e. Carrette, 36e, Dupuis; 37e, Declercq 38e, Dorchies; 39e, Dekop.

40e prix, F. Legrand; 41e, Stoffin; 42e, Demeulenaere; 43e, Carrette; 44e, A. Mathon; 45e, Vanbever; 46e, Ghesquière; 47e, Pattyn; 48e, Losfeld; 49e, Debuschère; 50e, Delange; 51e, Vanbelleghem; 52e, Dujardin; 53e, Déplechin; 54e, Cocu; 55e, Guillemyn; 56e, Debovre; 57e, Berton; 58e, Fremaux; 59e, Mercx.

60e prix : Stenacker ; 61e, Bleuet ; 62e, Retun; 63e, Desmet ; 64e, Bauwens ; 65e, Blonde, 66e Boulanger; 67e, Duret, 68e, Delvoye ; 69e, Kint ; 70e, Declercq ; 71e, Foulon; 72, Dancette ; 73e, Lefebvre ; 74e, Draux; 75e, Debarbieux ; 76e, Heulits ; 77e, Duret ; 78e, Devos 79e, Bauwens ; 80e, Marescaux ; 81e, Dhalluin ; 82e, Scamps ; 83e, Demeulenaere ; 84e, Watteau ; 85e, Stils, à 10 h. 46 40.

Montre à M. Julien François, de la « Petite Grève. 1re poule unique par 100, M. Vandevelde ; 2e, Bauwens ; 3e, Leclercq ; 4e, Dekop ; 5e, Julien François.

— Dimanche prochain 8 juillet, concours préparatoire au 3e grand concours national d'une vitesse propre dans un carré de 16 k. sur 10. 200 fr. de prix d'honneur en 10 prix de 10 fr. et 20 de 5 fr. Mise en panier le samedi 7, de 2 h. à 7 heures du soir, au siège de l'*Union fait la force*, chez M. Déroussenx, rue des Arts, Roubaix. Vu le grand nombre de pigeons qui seront engagés dans le concours. Messieurs les amateurs sont priés d'inscrire de bonne heure.

— *Promemoria.* — Le 14 Juillet, jours des fêtes patriotiques, grand concours national au siège fédéral, chez M. E. Catteau, rue de l'Epeule. 100 f. prix d'honneur en espèces et 14 objets d'art, bronze, etc., trois garnitures de cheminée. Mise par pigeon, 1fr.50, dont 0,50 c. pour frais et 1 fr. pour prix. (Voir l'affiche).

Wattrelos. — Des douaniers, postés près de la distillerie de M. Drouiers-Prouvost, ont arrêté, jeudi matin, vers 1 h. 1/2, quatre fraudeurs, porteurs d'une certaine quantité de café vert. Ce sont les nommés Raymond Lagarde, de 16 ans, apprêteur, Emile Vandersart, 16 ans, tisserand, Désiré Tahon, 18 ans, et Roussel, teinturier, tous les quatre de Roubaix. Ils ont été remis entre les mains de la gendarmerie de Wattrelos.

Lannoy. — Un fraudeur, qui n'en est pas à son coup d'essai, vient d'être arrêté par les douaniers de Lannoy, et remis entre les mains de la gendarmerie. C'est un nommé Constant Lefebvre, tisserand à Roubaix. Il était porteur de 5 kilogs de tabac haché et de 50 boîtes d'allumettes.

Leers. — On a trouvé, jeudi matin, dans les fossés qui entourent la ferme de M. J. Derache, à Leers, le cadavre d'un vieillard, de 75 ans, Jacques Droulers, demeurant à Lys-lez-Lannoy.

Ce malheureux était disparu depuis lundi dernier. On ne sait s'il y a suicide ou accident.

Ecole de natation. — Température de l'eau le 5 juillet. — Huit heures du matin, 17 degrés ; quatre heures du soir, 19 degrés.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FILS DE BELGES. — Vient de paraître, la convention conclue entre la France et la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui règlent le *service militaire* dans les deux pays. — En vente, librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

TOURCOING

Mouveaux. — Un vol d'un lapin et de divers objets estimés 12 francs, a été commis dans la nuit du 3 au 4 courant, au préjudice de la nommée Elise Carlier, cabaretière à Mouveaux.

— Un autre vol de volailles et de divers objets d'une valeur de 52 fr. a été commis, dans la même nuit au préjudice du nommé J.-B. Rousseau, rentier. Les auteurs de ces vols n'ont pu encore être arrêtés.

— Le Carrousel donné le 24 juin en cette commune au bénéfice des pauvres, a produit un bénéfice de 144 fr. 10. Cette somme sera versée entre les mains de MM. les membres du bureau de bienfaisance.

LILLE

Les Conseils d'arrondissements. — Le *Journal officiel* publie un décret portant que les conseils d'arrondissements se réuniront, le 23 juillet, pour la première partie de leur session, dont la durée est fixée à 5 jours.

Ils se réuniront, le 20 septembre, pour la seconde partie de leur session, qui ne pourra durer plus de 5 jours.

Le transfert de l'Académie de Douai à Lille. — La distribution de la Chambre comprend 1° un décret de M. Carnot, nommant M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, commissaire du gouvernement pour la discussion du projet de loi relatif au transfert à Lille de l'Académie de Douai.

Chronique religieuse. — Une foule nombreuse assistait, jeudi soir, en l'Eglise St-Maurice, à l'ouverture du Triduum, célébré en l'honneur du bienheureux de La Salle.

L'Eglise était magnifiquement décorée.

Le sermon a été donné par le R. P. Jonas, dont la parole énergique a montré nettement la portée de cette belle manifestation au triple point de vue de la foi, de l'enseignement populaire et du patriotisme.

Brevet simple. — Voici la liste des jeunes filles admises aux épreuves du brevet de capacité pour la troisième série

Mesdemoiselles Baillet, Barrois, Beaucle, Buivre, Berche, Bergote, Blondel, Bocquet, Bonnel, Bottin, Bourrel, Brousse, Buysschart, de Burgk, O'Farel.

Caillot, Cappelle, Carpentier Céline, Carpentier Marthe, Chambelant Jeanne, Chambelant Madeleine, Chohin, Cièren, Cordonnier, Codron, Cornu, Crombé, Cotteaux, Deligne, Denival, Delplanque, Demard, Depecker Dervillier, Deseille, Demondt, Desuet, Debroy.

Devernay, Debloo, D'hennin, Dhienne, Dierckxins, Druon, Dubar, Dubrunfaut, Dufour, Durant, Duriez, Eloy, Extrait, Faveur, Flévet, Fruit, Ghys, Grembier, Gruson, Guenat, Guermonprez, Hautin, Hilst, Huttin.

Voici la liste des jeunes filles admises définitivement au brevet élémentaire :

Mlles Léonie Lefebvre, Laude, Larrière, Camille Lemaire, Marie Lemaire, Claire Leblanc, Clotilde Jésupret, Kiéner, Labèque, Marie-Eulalie Lefebvre, Marie-Philomène Lefebvre, Hilst, Legrand, Lenfant, Lépagnot, Leroy, Lobel, Maillard, Manot, Mantel, Marchand.

Marxy, Mercier, Merveille, Morlaux, Migneville, N. Motte, Nicole, Nison, Pauwels, Ruffin, Marie-Eugénie Terlet, Thellier, Candreau, Dervillers, Argellers, Vanoye, Vantorre, Valmont, Verdelot, Vion, Wanverbecq, Warin, Wilmotte, Ansart, Tritrem, Poliet, de Prat, Richard, Roland.

La police de Lille a arrêté Jules Dever, mécanicien, âgé de 43 ans, demeurant à Roubaix, 293, rue du Tilleul, pour vol de chiens.

Arrestation d'un escroc. — La police de sûreté vient de mettre la main, en vertu d'un mandat décerné par M. le juge d'instruction Legrand, sur un sieur Albert Escaich, 36 ans, se disant voyageur de commerce, qui occupait un appartement en ville. Il était recherché à la demande du parquet de Nice, sous l'inculpation de vol. Cet individu s'était créé la spécialité d'aller réclamer les malles dans les consignes de gares de chemins de fer. On évalue à plus de 40.000 fr. le produit des vols qu'il commis, de cette façon, depuis plusieurs années. Escaich va être dirigé sur Nice.

CONCERTS ET SPECTACLES

Les concerts publics. — Voici le programme des auditions musicales qui seront offertes, au public, le dimanche 8 juillet, de 5 à 7 heures du soir, au Jardin de Barbieux, et le jeudi 12 juillet, de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir, place Chevreul :

1re partie : La Grande Fanfare. — 1° Allegro militaire, XXX; 2° Ouverture de *Sardanapale*, Leroux; 3. Faust, Gounod.

2e partie : La Lyre Roubaisienne. — 1. L'*Aurore au Tyrol*, Monestier; 2. *La joyeuse fête*, Lanteime.

3e partie : La Grande Fanfare. — 1. Ouverture fantastique, *Govart*; 2. *Le Talisman*, Josneau; 3. *Dans la forêt*, Vanrotthem.

Notre concitoyen, M. Victor Minssart, professeur de chant et directeur du *Choral Nadaud* vient d'être engagé, pour une série de concerts, au Casino de Spa et au Kursaal d'Ostende.

Le grand succès que M. V. Minssart a obtenu, l'an dernier, a déterminé MM. les directeurs de ces établissements à l'inviter de nouveau.

M. Minssart chantera au Kursaal d'Ostende, le samedi 14 juillet.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 5 juillet 1888.

Présidence de M. HEDDE

Il y a quelques mois, un rentier de Roncq, M. Piat, était trouvé assassiné dans la cour de sa ferme. Le vol semblait être le mobile du crime, car tout avait été retourné dans la maison. A la suite d'une longue enquête, qui ne doit pas avoir eu de résultat, le magistrat instructeur fut frappé par la coïncidence existant entre de nombreux vols, commis dans la région et à Roncq, et l'assassinat de Roncq.

Les accusés, bien que ne passant, à l'audience de ce jour, que sous l'inculpation de vols de linges et de poules commis à Roncq, ou dans la région, au moment de l'assassinat, ont fait une prison préventive d'une durée variant de quatre-vingts à cent vingt jours, pour être, en fin de compte, condamnés à des peines variant de deux mois à treize mois d'emprisonnement.

Parmi les inculpés se trouvait un certain cabaretier de Wervicq, dont il fut beaucoup parlé à l'époque du crime.

Le principal coupable, dans toute cette affaire, est un sieur Vandecastel qui a eu soin de mettre la frontière entre lui et les gendarmes. Il est condamné pour vol de poules à 13 mois d'emprisonnement. Un sieur Pilart et un sieur Soen sont condamnés l'un à quatre, l'autre à trois mois; enfin Debooser, Faille et Deburgrave sont condamnés à deux mois.

Blanc-Seau. — Dernièrement, un enfant abandonné, était trouvé dans le contour de l'église du Blanc-Seau. La malheureuse, qui avait commis ce délit, était Jeanne Descamps, de Tourcoing, qui est condamné à un mois.

Romain Delefortrie a donné des coups, le 5 juillet, à des consommateurs du cabaret Vandercruysse, rue de Flandre, à Roubaix. Il est condamné à 25 francs.

Question de pharmacie. — M. Machelart, président du syndicat des pharmaciens du Nord, avait porté plainte contre un droguiste de Lille qui vendait du sel anglais et divers produits pharmaceutiques au détail. Il explique au tribunal, que le syndicat n'ayant pu arrêter cette vente au détail par des avis réitérés, a cru devoir saisir la justice.

1° Parce que cette vente au détail cause à la pharmacie un préjudice moral. En effet, le public est exposé à mettre sur le compte des pharmaciens, les erreurs qui peuvent se produire dans les officines des droguistes.

2° Parce que cette vente cause aux pharmaciens un préjudice matériel.

3° Parce que l'intérêt public exige l'intervention du syndicat.

Le Tribunal condamne le droguiste à une amende et, de plus, à l'insertion dans un journal au gré du syndicat.

MAITRE CARRÉ.

CONSEIL DE PRÉFECTURE DU NORD

Présidence de M. FACON

Audience du jeudi 5 juillet 1888

Les élections municipales de Roubaix. — *L'élection du Conseiller Lerouge.* — Le Conseil de Préfecture, dans son audience de ce jour, a statué dans l'affaire relative à la protestation de MM. Leclercq-Mulliez et Ernoult, contre l'élection de M. Lerouge, élu avec 4621 voix, tandis que M. Louis Cordonnier n'en avait obtenu que 4620.

Ces messieurs, dans leur protestation, avaient demandé d'ajouter aux 4620 voix obtenues par M. Cordonnier quatre voix, annulées à tort par les divers bureaux.

M. Lerouge, de son côté, demandait au bureau d'ajouter, aux 4621 voix qu'il avait obtenues, trois voix également annulées.

Le conseil faisant droit aux demandes des deux candidats, ajoute quatre voix aux 4620 voix de M. Cordonnier et trois voix aux 4621 voix de M. Lerouge, de telle façon qu'ils se trouvent avoir le même nombre de voix, soit, 4624.

Le conseil repousse l'argument basé sur la péremption de cinq jours, par le motif qu'un candidat ne peut examiner les bulletins douteux portant son nom que le jour où son élection est contestée.

En conséquence, après avoir attribué, à chacun des deux candidats, le même nombre de voix, il déclare que M. Lerouge (né en 1850, tandis que M. Cordonnier est né en 1852), bénéficie de l'âge et doit être déclaré élu.

Linselles. — Un ancien clerc de notaire de Linselles, M. Guesquières, avait soulevé des protestations contre l'élection de cette localité. Le Conseil a, dans ses considérants, détruit, un à un, les arguments soulevés par le protestataire.

Tout d'abord, il déclare que, de ce que des visites aient été rendues aux vieillards de l'hospice, il ne s'en suit pas qu'il y ait eu pression.

Passant ensuite à l'examen des faits relatifs à l'embrigadement des ouvriers de l'usine Hennion, il déclare que rien ne prouve cela.

Pas de preuve non plus pour l'enlèvement, par les scrutateurs, de bandes gommées apposées sur les noms.

Aucune justification pour l'existence de 91 bulletins douteux; lui-même, déclare le conseil, n'a pas, le jour de l'élection, relevé ce fait.

Quant aux visites, rendues par M. Dumortier, secrétaire d'une société de secours mutuels, la veille de l'élection, aux malades de la société, ce n'est là qu'un fait habituel, relatif à ses fonctions, et qui n'est pas de nature à entacher la validité de l'élection.

En conséquence, le Conseil rejette la protestation Guesquière.

Hellemmes. — Les protestations, contre cette élection, sont admises.

M. C.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Tourcoing, 5 juillet 1888.

Monsieur le Rédacteur en chef,
du *Journal de Roubaix*,

J'ai l'honneur de solliciter l'hospitalité de vos colonnes pour la protestation ci-dessous :

Désireux de faire cesser certains bruits malveillants qui semblent s'accréditer, je tiens à déclarer publiquement que je n'ai aucun compromis avec M. Paul Deldyck, camionneur-expéditeur en cette ville et que je suis complètement étranger à sa nouvelle entreprise. J'oppose donc, sur la demande de ce dernier, le plus formel démenti aux attestations désobligeantes et mensongères qui circulent à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma parfaite considération.

FIDÈLE CARETTE.

NORD

Les conseils municipaux. — La session ordinaire d'août des conseils municipaux du département du Nord s'ouvrira du 1er au 10 août prochain, et sera close le quinzième jours après celui de son ouverture, conformément aux prescriptions de la loi. Elle ne pourra être prolongée qu'en vertu d'une autorisation du préfet.

La Franc-maçonnerie du Nord et le boulangisme. — La *Vraie France* publie le document suivant que nous reproduisons à titre d'information :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ
L'amour pour principe
L'ordre pour base
Le progrès pour but.
Aug. COMTE.

« *Rite Ecossais ancien accepté. — Suprême conseil pour la France et ses dépendances. — Or.·. de Valenciennes, le 3 juin 1888. — Compte rendu sommaire du Congrès Maç.·. de Valenciennes, 3 juin 1888.*

» Sur la proposition de la L.·. TOLÉRANCE ET LIBERTÉ de l'Or.·. de Cambrai, les loges écossaises de la région du Nord se sont réunies, hier séance, en un congrès à Valenciennes, le 3 juin 1887, pour délibérer « sur les dangers que fait courir à la République, le parti plébiscitaire et sur les mesures à prendre pour y remédier. »

» Etaient représentées les huit L.·. suivantes de la Région :

» La *Parfaite Union*, de Valenciennes ; la *Fidélité*, de Lille ; la *Fidélité sub rosa*, de Lille ; la *Fidélité Ad superum*, de Lille ; la *Solidarité fraternelle*, de Cambrai ; le *Réveil du Nord*, de Lille ; les *Droits de l'homme*, du Quesnoy; *Tolérance et Liberté*, de Cambrai.

» L'assistance était nombreuse; il y avait environ 120 F.·. présents.

» A trois heures, le F.·. Debiève Vén.·. de la L.·. de Valenciennes, ouvre les travaux maç.·.

» Puis le F.·. Ayasse, orateur de la loge de Valenciennes, après avoir remercié de leur concours les F.·. F.·. présents, propose de fermer les travaux pour ensuite se réunir hors tenue.

» Le Vén.·. ferme en conséquence les tr.·. maç.·.

» Immédiatement après a lieu la réunion du congrès.

» Le F.·. Giard 33e, membre du S. C.·. est acclamé président.

» Le F.·. Desmons 33e, membre du S.·. C.·. est nommé orateur.

» Le F.·. Du Boy, Ven.·. de la L.·. ayant proposé la réunion, est désigné comme *secrétaire*.

» Le F.·. Giard, président, recommande dans la discussion le calme et l'observation des principes maç.·.

» Le F.·. Desmons, orateur, dit que si du congrès sort l'accord de tous les Maç.·. sur les moyens à employer pour consolider les institutions républicaines, nous aurons bien mérité de la Maç.·. et de la Patrie.

» Il invite les F.·. F.·. qui désirent prendre part à la discussion, à demander la parole.

» Les F.·. F.·. Douai, Decarpentier et Playoust plaident en faveur du boulangisme dans ce sens que le parti radical, impuissant par lui-même, et en minorité, a tout intérêt à attirer dans son sein un certain nombre de bonapartistes libéraux, grâce auxquels il obtiendra une majorité dans le pays et à la Chambre. C'est ce que tente de faire, d'après eux, le général Boulanger, et c'est pourquoi ils l'ont soutenu et le soutiennent.

» Les F.·. F.·. Maxime Lecomte, député, Desmons, Ayasse, Girard, sénateur, Delesalle, Caudrelier et Foucart prennent successivement la parole pour combattre la thèse des boulangistes. D'après eux les tendances plébiscitaires et dictatoriales du général Boulanger et de son parti, sont un danger pour les institutions républicaines et il importe que tous les Maç.·. s'unissent pour combattre ces agissements.

» Les F.·. F.·. Delesalle, Desmons et du Boy pensent qu'il ne faut pas se borner à voter un ordre du jour anti-boulangiste, comme le voudraient quelques F.·. F.·.

» D'après le texte même de la planche de convocation, on s'est réuni pour délibérer non seulement sur le mouvement plébiscitaire et les menées dictatoriales » mais encore sur les « mesures à prendre pour les combattre efficacement. »

» Or, parmi ces mesures, les deux principales sont selon eux :

» 1° La concentration républicaine par l'adhésion au ministère Floquet et à son programme, dans lequel se trouve la question de la revision de la constitution républicaine ;

» 2° L'organisation d'un parti républicain progressiste dans le Nord et son adhésion à la société des Droits de l'homme et du citoyen.

» Ils insistent donc énergiquement sur la nécessité de voter sur toutes ces questions et de ne pas les écarter préalablement, comme quelques-uns le demandent pour s'en tenir à une déclaration anti-plébiscitaire.

» On procède ensuite au vote sur les ordres du jour combinés des F.·. F.·. Desmons et Delsalle.

» ORDRE DU JOUR : Les Mac.·. délégués des huit At.·. écossais du département du Nord réunis hors tenue, le 3 juin 1888, à l'Or.·. de Valenciennes :

» 1° Assurent de toute leur confiance et de tout leur concours le ministère Floquet (voté à l'unanimité moins 3 voix);

» 2° Comptent sur son énergie et son patriotisme pour la réalisation de son programme progressiste (voté à l'unanimité moins 5 voix) ;

» 3° Flétrissent les agissements plébiscitaires et césariens du général Boulanger, qui n'a voulu ni répudier l'alliance avec tous les ennemis de la République ni donner un programme (voté à l'unanimité moins 3 voix) ;

» 4° Décident que les LL.·. de la région étudieront en tenue une constitution politique nouvelle, assurant sincèrement le gouvernement du pays par le pays et destinée à remplacer la constitution actuelle (voté à l'unanimité moins 5 voix) ;

» 5° Déclarent vouloir s'opposer aux menées boulangistes par tous les moyens en leur pouvoir et nomment un comité d'action (voté à l'unanimité);

» 6° Désignent pour faire partie de ce comité les huit présidents des At.·. écossais du Nord (voté à l'unanimité).

» Le président lève la séance au cri plusieurs fois répété de : Vive la République !

» *Le secrétaire du Congrès*,
» DU BOY. »

Armentières. — *Un cas de fécondité.* — Mme Neveux, demeurant rue de l'Industrie, 34, vient de mettre au monde trois enfants, une fille et deux garçons.

Ces trois enfants sont très bien constitués et ne demandent qu'à vivre.

Un orage dans le Cambrésis. — Un orage épouvantable s'est abattu mercredi après-midi sur Gouzeaucourt et ses environs.

La grêle est tombée en grande abondance, hachant les récoltes.

Des arbres ont été brisés par le vent. Les chemins ont été inondés par suite d'une pluie torrentielle qui est ensuite tombée. Les foins sont complètements perdus. Des champs entiers sont sous l'eau.

Dans les environs de Crèvecœur, un trentaine de poteaux télégraphiques ont été renversés par le vent. La foudre est tombée sur l'un d'eux, a suivi le fil conducteur et est arrivée jusqu'au bureaux télégraphique, s où elle a brisé des vitres en maints endroits.

Les communications télégraphiques sont interrompues dans cette direction. A Mareiz, à Walincourt, à Bertry, de nombreux poteaux télégraphiques ont été renversés.

Un contrebandier. — Un négociant de Bruxelles adressait, il y a quelques jours, à Paris, à un de ses compatriotes, pour une somme importante des dentelles, en points de Malines. Ces dentelles sont arrivées à la frontière *dans un cercueil en plomb*, que tout le monde croyait bien contenir un cadavre, à l'exception des employés de l'administration.

Le commerçant de Paris, avisé du départ de la marchandise, s'informa du retard dans l'envoi, auprès de la Compagnie du chemin de fer du Nord. Cette dernière répondit que, par oubli d'une formalité à remplir, le cercueil était resté à la frontière.

Le destinataire, un crêpe au chapeau, pâle, l'air plongé dans une profonde douleur, s'y rendit, et, en sa présence, le cercueil fut ouvert. Il fit l'ignorant ; mais, malgré toutes ses protestations d'innocence, il a été arrêté sur-le-champ.

Dunkerque. — *La flottille islandaise.* — *Cinq nouvelles victimes.* — Quelques lettres arrivées à Dunkerque donnent de nouveaux détails sur les désastres occasionnés par les tempêtes des 17 et 28 avril.

Aux trente et un marins de la flottille dunkerquoise, dont la perte était connue, viennent s'ajouter cinq nouvelles victimes dont voici les noms :

Vanhille, inscrit à Dunkerque, perdu le 17 avril, marin à bord de la goëlette *Jeanne*, capitaine Vanhille, appartenant à M. Numa Vancauwenberghe.

Antoine Doublecourt, inscrit à Dunkerque, perdu le 28 avril, marin à bord de la goëlette *Emile-et-Louise*, capitaine Maréchal, appartenant à MM. Cortier frères.

Pierre Bouteille, inscrit à Gravelines, perdu le 28 avril, marin à bord de la goëlette *Notre-Dame des-Dunes*, capitaine Joonkindt, appartenant à M. Bonvarlet.

Charles Wasseleyn, sujet belge, marin à bord de la goëlette *Etincelle*, capitaine Hars, appartenant à M. Didier.

Adrien Loyer, inscrit à Dunkerque, perdu le 28 avril, marin à bord du lougre *Marie-Jeanne*, capitaine Jonokindt, appartenant à M. Delaunay.

Nous apprenons, en outre, que pendant la tempête du 28 avril, la goëlette *Marie*, attachée au port de Boulogne, appartenant à M. Altazin-Petyt, a perdu un marin ; c'est le sieur Pierre Dupont.

Le service de la marine a déjà payé, sur les fonds de la Caisse des Invalides, une somme de 2.700 fr. comme secours d'urgence aux familles des marins disparus, soit 50 fr. par veuve et 25 fr. par enfant.

Les navires suivants avaient en cale :

17 juin : goëlette *Belle-Dijonnaise*, capitaine Lemaire, 410 tonnes murues ;

15 juin : goëlette *Léontine*, capitaine Hars, 355 tonnes morues;

15 juin : goëlette *Isabelle*, 405 tonnes morues.

L'ouverture de la chasse. — Les fervents de la chasse — il s'en trouve encore — se préoccupent déjà de ce que sera la prochaine campagne, et se demandent ce qu'elle tient en réserve.

Eh bien, s'il faut en croire les renseignements qui arrivent avec assez de concordance, l'année 1888 sera meilleure ou, pour être plus exact, bien moins mauvaise que sa devancière. Malgré les intempéries et les neiges d'un hiver rigoureux, les couvées de perdrix sont en nombre passable ; les pertées de levrauts paraissent avoir également bien réussi, et l'on entend fréquemment dans les blés les appels perçants de la caille.

Quant aux petits oiseaux, tout ce que nous pouvons en dire, c'est que la *guerre* que leur font les glueurs a déjà commencé. Et l'on sait si la dîmeque ces maltôtiers prélèvent sur l'espèce, est déjà bien considérable. Encore un abus qui ne risque pas de disparaître de sitôt, si l'initiative privée ne s'en mêle pas.

La liste des jurés. — Par arrêté préfectoral la liste des jurés du département du Nord se compose, pour 1889, de 600 jurés, ainsi répartis par arrondissement :

Avesnes, 74 ; Cambrai, 71 ; Douai, 47 ; Dunkerque, 48 ; Hazebrouck, 40 ; Lille, 245 ; Valenciennes, 75.

Les deux cantons qui comptent le plus de jurés sont ceux de Lille-sud-ouest, 35, et de Roubaix-est, 28 ; ceux qui en renferment le moins sont Berlaimont et Gravelines, 4.

Chéreng. — Des voleurs se sont introduits, pendant la nuit, dans la maison de M. C. Thieffry, en brisant les carreaux d'une fenêtre, ils ont fracturé la serrure d'un coffre, au moyen d'un tisonnier, et ont enlevé plusieurs vêtements valant environ 35 francs. De là ils ont pénétré dans la maison attenante, habitée par un rentier, M. Charles Delaby et y ont volé des effets pour environ 55 francs. On a des soupçons sur deux individus qu'on a vus rôder autour de ces maisons, durant l'après-midi.

Verlinghem. — Ces jours derniers, un cultivateur, Alfred Lesage, revenait, chez lui, en compagnie des nommés Bayzecie et Verdon. Il était minuit. Chemin faisant, ils furent rencontrés par des individus qui leur cherchèrent querelle.

Alfred Lesage voulut empêcher Cayzeele de se battre avec eux, mais il fut repoussé brusquement et tomba sur le pavé. Quand il se releva il s'aperçut qu'il avait reçu un coup de couteau dans la cuisse droite, mais il ne sait pas qui en est l'auteur.

La blessure lui occasionnera à une incapacité de travail de quinze jours.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne-sur-Mer. — La saison théâtrale vient de s'ouvrir au Casino et nos confrères de Boulogne sont unanimes à constater le succès obtenu par la troupe. Mlle de Villeraye a tenu d'une façon magistrale le rôle de Marguerite, de *Faust*, et le ténor M. Alvarez a su conquérir l'auditoire dès les premières notes.

Annonçons une nouvelle à sensation :

M. Hirschler vient de traiter pour une soirée avec l'administrateur des tournées de Mme Sarah Bernhardt. La grande tragédienne jouera ce mois sur la scène du Casino un des rôles où elle a pu le mieux donner libre carrière à la fougue passionnée de son merveilleux tempérament artistique : Marguerite Gauthier, de la *Dame aux Camélias*.

Cours de la halle aux poissons du 6 juillet. — Turbots, 3 à 7 fr. la pièce ; anguilles, 1.25 à 1.50 la livre ; saumons, 3 à 4 fr. la livre ; crabes, 1 fr. la douzaine; soles 0.40 à 1 fr. la paire ; plies, 0 10 à 0.75 la pièce.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 5 juillet.* — Julia Squedin, Grande-Rue, cour Duthoit, 4. — Paul Hespel, rue du Tilleul, cour Vandaele, 9. — Henri Duvergé, rue de l'Alouette, cour Farvaque, 18. — Auguste Picavet, rue de Lille, impasse des Arts, 4. — Juliette Picke, rue de l'Epeule, 175. — Léon Montignies, rue Suliy, 278. — Albert Prouvost, rue de Ma Campagne, 65. — *Mariage.* — Louis Delmarquette, 24 ans, chaudronnier, rue du Tilleul, 130, et Flore Delannoy, 22 ans, sans profession, angle des rues des Longues-Haies et Coq-Français. — *Déclarations de décès du 5 juillet.* — Henri Ingibert, 56 ans, cabaretier, rue d'Alma, 67. — Henri Tournois, 2 mois, rue Casimir Périer, 2. — Alexandre Cherond, 7 jours, rue de Toulouse, 5. — Lidvine Leseffre, 80 ans, sans profession, Hospice Civil. — Willem, présenté sans vie, rue des Anges, cour Dupont, 6. — Démétrie Allard, 34 ans, ménagère, rue du Fresnoy, 10. — Stéphanie Leernis, 17 ans, dévideuse, rue du Tilleul prolongée, 18. — Léopold Dispersyn, 56 ans, journalier, rue Wagram, 3.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 5 juillet.* — Henri Nys, Vieille-Place. — Lucien Dubus, rue de l'Enfer. — Germaine Hollemart, Place. — Théodule Homerin, Sapin-Vert. — Clémence Deracinois, Nouveau-Monde. — Jules Lenglet, Tonquet. — *Déclarations de décès du 5 juillet.* — Marie Dierkens, 4 mois, Carrière des Prés. — Eugène Delcroix, 3 ans 1 mois, Vieille-Place. — Marie Marescaux, 6 jours, Petit-Tournay.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 5 juillet.* — Arthur Desurmont, rue Neuve-de-Roubaix. — Alice Laipelet, rue des Cartiers. — Henri Heddebaut, rue de la Ferme. — Juste Dessauvages, rue Saint-Joseph. — Germaine Comblez, rue du Brun-Pain. — *Déclarations de décès du 5 juillet.* — Jeanne Desmeel, 9 mois, à la Marlière. — Pauline Delemasure, 5 mois, rue Nationale. — Alphonse Lievens, 10 mois 7 jours, pont des Piats. — Célestine Mulliez, 77 ans, sans profession, rue du Moulin Fagot. — Elise Dejonghe, 22 ans 8 mois, tisserande, rue de la Latte; Juliette Bourgois, 23 ans 11 mois, sans profession, rue Nationale. — Juliette Crabbe, 1 mois 22 jours, rue de la Latte.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances des familles DORMEUIL et HEYNDRICKX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Emilie DORMEUIL, décédée à Lannoy, le 5 juillet 1888, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles qui seront chantées le samedi 7 courant, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9 dudit mois, à 10 heures, en l'église de Lannoy. — L'assemblée à la maison mortuaire, à Lannoy.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 9 juillet 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph DAMERVAL, décédé à Lille, le 19 mai 1888, dans sa 37e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 9 juillet 1888, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Florimond DELATTRE, époux de Dame Sophie LAVAQUERIE, décédé à Roubaix, le 6 juin 1888, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

6 JUILLET 1801

ALGÉSIRAS

Ce fut une des belles journées de la marine française; il est bon d'en réveiller le souvenir.

L'amiral Linois était sorti de Toulon avec trois vaisseaux et une frégate, à destination de Cadix, qui était surveillé par une flotte anglaise. Pour aller de Toulon à Cadix il faut traverser le détroit de Gibraltar, et la première pointe qu'on rencontre est le rocher même de Gibraltar.

On sait que ce rocher, long de 3.500 mètres du sud au nord où il ne se relie au continent que par une base de 800 mètres de largeur, forme l'extrémité orientale d'une baie qui s'enfonce de 7.000 mètres dans les terres, qui est large de 6.000, et dont le bord occidental est formé par la côte à peu près droite du nord au sud où est bâti Algésiras, distant par conséquent de 6 kilomètres de Gibraltar.